

L'horaire des remédiations proposées aux élèves des 2^e et 3^e degrés

Matières	Public cible	Quand	Professeur	Local
Néerlandais	Élèves de 4 ^e année	Le lundi de 12h15 à 12h40 Le jeudi de 12h15 à 12h40	Mme. Kindermans liesbeth.kindermans@indse.be	N102
	Élèves de 3 ^e année	Le mercredi de 12h15 à 13h05	Mme. Jacqmin morgane.jacqmin@indse.be	N101
Anglais	Élèves de 3 ^e année	Le lundi de 12h15 à 12h40 Le vendredi de 12h15 à 12h40	Mme. Jacqmin morgane.jacqmin@indse.be	N101
Anglais	Élèves de 4 ^e , 5 ^e et 6 ^e années	Le mardi de 12h15 à 12h40 Le mardi de 16h10 à 16h35	Mme. Prévost alice.prevost@indse.be	N101
Allemand	Élèves de 3 ^e et 4 ^e années	Le lundi de 12h15 à 12h40 Le jeudi de 12h15 à 12h40	Mme. Schaus karin.schaus@indse.be	N004
Mathématiques	Élèves de 3GT, 3TT, 3 ^e et 4 ^e TQ, 3 et 4 ^e P	Le mercredi de 12h30 à 14h10	M. Collot (Formulaire) rem.math-indse.be	N005
Mathématiques	Élèves de 4GT, 4TT, 5 ^e et 6 ^e	Le mardi de 12h15 à 12h40 Le vendredi de 12h15 à 12h40	Mme. Monfort celine.monfort@indse.be	J408
Économie, Compta., TAOS, Bureautique	Élèves de 3 ^e et 4 ^e années	Le lundi de 12h15 à 12h40 Le jeudi de 12h15 à 12h40	Mme. Leloup aurore.leloup@indse.be	A102
Sciences	Élèves de 3 ^e et 4 ^e années	Le mercredi de 12h15 à 13h05 Le jeudi de 16h10 à 17h00	M. Fraselle adrien.fraselle@indse.be	N904
Français / FLE	Élèves de 3 ^e et 4 ^e années	Le lundi de 16h10 à 17h00 Le mardi de 12h15 à 12h40 Le jeudi de 12h15 à 12h40	Mme. Comté kelly.comte@indse.be	N906
Méthode de travail et coaching	Élèves de 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e et 6 ^e années	Le lundi de 16h10 à 17h00 Le mardi de 12h15 à 12h40 Le jeudi de 12h15 à 12h40	Mme. Antoine malory.antoine@indse.be	N003

Consignes pour les remédiations.

L'élève s'inscrit au plus tard l'avant-veille par un mail envoyé au professeur dispensant le cours.

L'élève doit se présenter avec ses notes de cours et les tests à propos de la matière qui pose problème.

Le professeur tient un carnet de présences de ce qui a été fait avec l'élève

Le professeur complète et signe le journal de classe de l'élève pour attester de sa présence.